



NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2017

Le mercredi 21 mars 2018

CORPORATION FINANCIÈRE ACCORD
NOTICE ANNUELLE
TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
GENERAL	2
CORPORATE STRUCTURE	2
Name, Address and Incorporation.....	2
Intercompany Relationships	2
GENERAL DEVELOPMENTS OF THE COMPANY'S BUSINESS	2
General Developments	3
Three Year History	4
DESCRIPTION OF THE COMPANY'S BUSINESS	5
Description of the Business.....	5
Accord Financial Ltd. (Canadian Credit Protection and Receivables Management Subsidiary).....	5
Accord Financial Inc. (Canadian Asset-based Lending Subsidiary).....	6
Varion Capital Corp. (Canadian Equipment and Small Business Finance Subsidiary).....	6
Accord Financial, Inc. (U.S. Asset-based Lending Subsidiary)	7
BondIt Media Capital (U.S. Film and Media Finance Company).....	7
Accord CapX LLC (U.S. Equipment Finance Company).....	7
Competitive Conditions.....	7
Risk Factors	8
SELECTED FINANCIAL INFORMATION	8
MANAGEMENT'S DISCUSSION AND ANALYSIS	8
DIVIDENDS	8
DESCRIPTION OF CAPITAL STRUCTURE	8
MARKET FOR SECURITIES OF THE COMPANY AND TRADING PRICE AND VOLUME	8
DIRECTORS AND EXECUTIVE OFFICERS.....	9
Board of Directors.....	9
Executive Officers.....	10
Shareholdings of Directors and Executive Officers.....	10
Additional Disclosure for Directors and Executive Officers	10
LEGAL PROCEEDINGS	11
TRANSFER AGENT AND REGISTRAR.....	11
MATERIAL CONTRACTS	11
CONFLICTS OF INTEREST	11
EXPERTS.....	11
AUDIT COMMITTEE INFORMATION.....	11
Charter of the Audit Committee	11
Composition of the Audit Committee	11
Auditors' Service Fees.....	12
ADDITIONAL INFORMATION	12
APPENDIX A: CHARTER OF THE AUDIT COMMITTEE OF THE BOARD OF DIRECTORS.....	14

CORPORATION FINANCIÈRE ACCORD

NOTICE ANNUELLE

Pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2017

GÉNÉRAL

La présente notice annuelle (« Notice ») contient certains énoncés prévisionnels. Toutes les déclarations concernant Accord Financial Corp. (« Accord » ou la « Société »), outre les déclarations de faits historiques incluses dans la présente notice annuelle, y compris, sans s'y limiter, la situation financière, la stratégie d'affaires, les prévisions de coûts et des plans, les objectifs de la direction quant à d'éventuelles opérations et certains risques pouvant affecter les activités de la Société (tels que décrits aux pages 23 et 24 du rapport annuel 2017 aux actionnaires de la société (« rapport annuel 2017 »), pages incorporées par référence), peuvent comprendre ou comprennent des énoncés prévisionnels. La société a tenté d'identifier ces énoncés prévisionnels en utilisant des mots tels que « peut », « projette », « s'attendre à », « prévoit », « estime », « a l'intention de », « compte », « estime », « éventuellement » et autres expressions similaires. Ces énoncés prévisionnels comportent nécessairement des risques et des incertitudes connus et inconnus susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats, performances, réalisations, perspectives et possibilités de la Société ou de l'industrie au cours des périodes à venir et qui peuvent différer grandement de ceux que l'on retrouve de manière implicite ou explicite dans de tels énoncés prévisionnels. Bien que la Société estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prévisionnels sont raisonnables, rien ne garantit que ces attentes s'avéreront exactes. Les renseignements de nature prévisionnelle contenus dans ce document sont à jour uniquement à la date de publication de la présente Notice. La Société nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prévisionnels ou les commentaires à la suite de tout nouveau renseignement, événement futur ou autre, sauf si cette divulgation est requise par la loi.

Sauf indication contraire, les renseignements contenus dans la présente notice annuelle sont donnés en date du 21 mars 2018 et tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

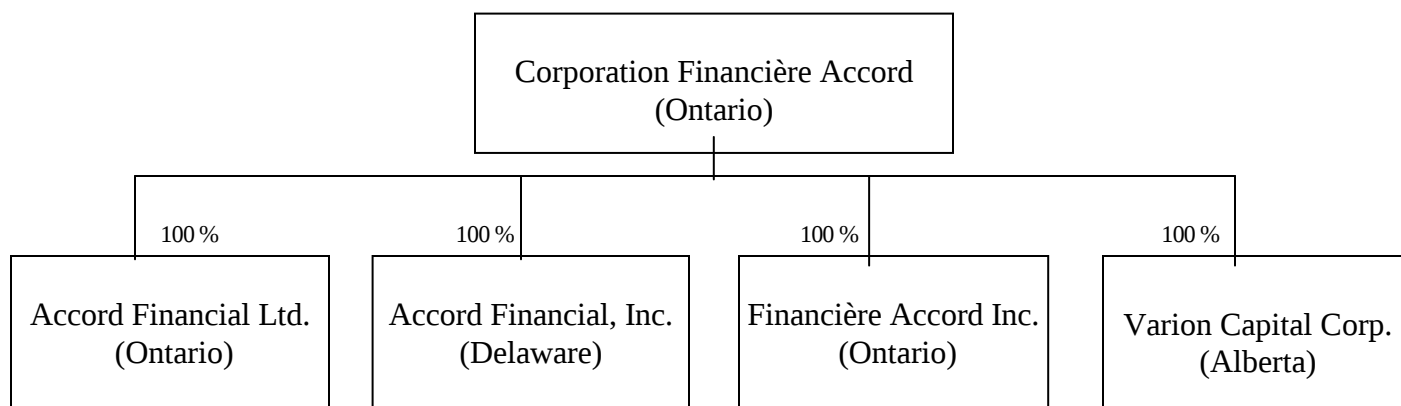
Nom, adresse et constitution

Accord et son prédécesseur opèrent dans le secteur du financement reposant sur l'actif depuis 1978. La Société a été constituée en vertu des lois de l'Ontario au moyen de statuts de prorogation datés du 26 mars 1992. Aux termes des statuts de modification datés du 31 mars 1992, la Société a changé son nom pour se faire appeler Accord et a fractionné les actions ordinaires en circulation sur une base de 6,4 pour 1. Aux termes des statuts de modification datés du 5 août 1993, le capital autorisé de la Société a été modifié en supprimant les actions spéciales de catégorie A, les actions spéciales de catégorie B et les actions privilégiées de second rang dans leur intégralité et des modifications conformes ont été apportées aux actions privilégiées de premier rang.

Le siège social de la société est situé au 40 Eglinton Avenue East, Suite 602, Toronto, Ontario, M4P 3A2, Canada.

Relations intersociétés

La Société, par l'intermédiaire de ses filiales, est un important fournisseur nord-américain de services financiers reposant sur l'actif aux petites et moyennes entreprises, notamment le financement reposant sur l'actif, y compris l'affacturage, le financement sur stocks, le crédit-bail et le prêt d'équipement, le crédit de fonctionnement, le financement de films et de médias, la protection de crédit et la gestion des créances, et le financement de la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs. L'organigramme suivant présente la structure de l'entreprise et ses droits de vote et de participation dans chacune de ses filiales et leurs juridictions de constitution respectives au 31 décembre 2017.



DÉVELOPPEMENTS GÉNÉRAUX DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Développements généraux

La Société a acquis Accord Financial Ltd. (« AFL ») [anciennement dénommée Accord Business Credit Inc. (« ABC »)], une société d'affacturage privée établie à Toronto, en Ontario, fondée en 1978 par le biais d'une prise de contrôle inversée en 1992. . Le 23 janvier 1992, la société (alors nommée Delta Star Resources Inc.) a lancé une offre publique d'achat d'actions (l'offre) visant toutes les actions en circulation d'AFL. Le 6 mars 1992, les actionnaires de la Société ont majoritairement approuvé tous les points à l'ordre du jour et, avec prise d'effet le 1er avril 1992, toutes les actions en circulation d'AFL ont été acquises par la Société. Aux fins comptables, l'offre était considérée comme étant une offre publique d'achat inversée de la Société par AFL et le principal actif de la société devenait la propriété à 100 % d'AFL.

À compter du 31 décembre 1992, la Société a réalisé deux acquisitions supplémentaires. Grâce à Accord Financial, Inc. (« AFIU »), une société du Delaware constituée pour détenir les intérêts américains de la Société, cette dernière a acquis les activités d'affacturage de JTA Factoring, Inc, une société établie à Greenville en Caroline du Sud et exploité les activités en tant que JTA Factors, Inc. (« JTA »). Jusqu'au 31 décembre 1995, JTA était détenue à 85 % par la Société et à 15 % par la direction de JTA. À compter du 1er janvier 1996, la société a acquis la participation de 15 % de la direction. Le 31 décembre 1992 également, Accord Financial Inc. [« AFIC »] (anciennement nommée Montcap Financial Corporation (« MFC »)), une société privée d'affacturage et de financement reposant sur l'actif établie à Montréal, au Québec, a été acquise. En janvier 2000, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale AFIC, a acquis une participation de 25 % dans Liquid Capital Corp. (« LCC ») à titre de placement. LCC est un franchiseur nord-américain des opérations d'affacturage. Le 3 septembre 2002, AFIU a acquis l'entreprise et la majorité des actifs ainsi que certains passifs de JTA et a poursuivi ses activités sous son propre nom. Le 31 octobre 2005, AFIC a acheté iTrade Finance Inc. (« iTrade »), une petite société spécialisée dans le financement du commerce international, et a cédé ses activités à AFIC. En décembre 2006, AFIC a vendu sa participation de 25 % dans LCC. Le 16 juillet 2009, ABC et MFC ont respectivement changé leur nom pour devenir respectivement AFL et AFIC. En juin 2013, AFIC a constitué une filiale en propriété exclusive en Ontario, Accord Financial International Holdings Inc. (« AFIH »). En août 2013, AFIH a constitué en propriété exclusive une filiale luxembourgeoise, Accord Financial (Luxembourg) S.a. r.l. (« AFLS »). En décembre 2013, AFIC a acquis Dilos Investments Limited (« Dilos »), une petite société d'investissement immobilier située à Montréal, au Québec, dans le cadre de l'exécution d'un titre sur un prêt en souffrance. Dilos a vendu son principal actif immobilier en 2017 avant d'être liquidé en temps voulu. Le 31 janvier 2014, la Société a acquis Varion Capital Corp. (« Varion »), une société de prêt d'équipement et de petites entreprises exerçant ses activités à partir de Vancouver, en Colombie-Britannique. Varion exerce elle-même ses activités et par l'intermédiaire de deux filiales constituées en propriété exclusive, Accord Small Business Finance Corp. et Accord Small Business Leasing Corp. Varion et ses filiales font des affaires sous le nom de Small Business Finance (« ASBF »). À compter du 1er juillet 2017, AFIU a acquis des parts de membres privilégiées convertibles dans BondIt Media Capital (« BondIt »), une société de financement de films et de médias basée à Santa Monica en Californie, pouvant être convertie en une participation de 51 % à tout moment dans un délai de trois ans par la Société. Avec prise d'effet le 27 octobre 2017, AFIU a acquis une participation de 90 % dans

Accord CapX SARL (« CapX »), un fournisseur de prêt d'équipement basé à Chicago, faisant affaire sous le nom de CapX Partners.

Histoire de trois ans

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société (« bénéfice net des actionnaires ») a diminué de 8 % pour atteindre 6 010 000 \$ en 2017 comparé à celui de 2016, principalement en raison d'une augmentation de la provision pour pertes sur créances et prêts, des charges d'intérêts et des frais d'acquisition d'entreprises. Le résultat dilué par action en 2017 était de 72 cents, soit 9 % de moins que les 79 cents de 2016. Le taux moyen de rendement des capitaux propres de la société (« RCP ») était de 8,0 % en 2017. Les fonds utilisés, qui sont un autre mot pour désigner les prêts octroyés aux clients de la Société, ont atteint en moyenne 181 millions de dollars en 2017, soit 21 % de plus que les 150 millions de dollars en 2016. Les revenus ont augmenté de 10 % pour atteindre 31 409 000 \$ en 2017, grâce à des fonds utilisés plus élevés et à des revenus de 1 531 000 \$ et 329 000 \$ provenant respectivement de BondIt et de CapX. Les intérêts débiteurs ont augmenté de 1 566 000 \$ pour atteindre 3 847 000 \$ en 2017. Les frais d'administration ont diminué de 482 000 \$, passant de 482 000 \$ à 16 945 000 \$. Les frais d'administration incluent une charge de restructuration de 174 000 \$ en 2017 liée à la réduction des locaux pour bureaux et des employés aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances et prêts a augmenté de 1 934 000 \$ à 2 898 000 \$ en 2017, y compris une radiation de compte totalisant une somme de 2 021 000 \$. La charge d'impôts de l'exercice de la Société a diminué de 187 000 \$ pour s'établir à 391 000 \$ en raison d'une diminution du bénéfice avant impôts et d'un taux d'imposition effectif moins élevé. Le bénéfice net des actionnaires de nos activités au Canada a augmenté de 1 205 000 \$ pour s'établir à 3 936 000 \$ en 2017, principalement en raison de revenus plus élevés. Le bénéfice net des actionnaires de nos activités aux États-Unis a diminué de 1 761 000 \$ pour s'établir à 2 074 000 \$, principalement en raison de la hausse des charges, en particulier la provision pour pertes qui a été touchée par la radiation des grands comptes indiquée ci-dessus. La société avait 8 307 713 actions ordinaires en circulation à la fin de 2017. Elle a versé des dividendes totalisant 36 cents par action ordinaire en 2017.

Le bénéfice net des actionnaires a diminué de 25 % pour atteindre 6 566 000 \$ en 2016 par rapport à 2015, en raison principalement de la baisse des revenus et de la hausse de la provision pour pertes sur créances et prêts. Le résultat dilué par action pour 2016 était de 79 cents, soit 25 % de moins que celui de 2015 qui était de 1,05 \$. Le RCP de la Société était de 9,0 % en 2016. Les fonds utilisés ont représenté en moyenne 150 millions de dollars en 2016, légèrement supérieurs aux 149 millions de dollars enregistrés en 2015. Les revenus ont diminué, en 2016, de 10 % soit 28 522 000 \$ en raison de la réduction des frais de gestion des créances et de la baisse des rendements des fonds employés. Les intérêts débiteurs ont augmenté de 23 000 \$ pour atteindre 2 281 000 \$ en 2016. Les frais d'administration ont diminué de 57 000 \$ à 17 427 000 \$. Les frais d'administration comprenaient une charge de restructuration de 756 000 \$ en 2016 liée à la réduction des activités au Canada. La provision pour pertes sur créances et prêts a augmenté de 588 000 \$ pour s'établir à 963 000 \$ en 2016, à la suite de radiations plus importantes. La charge d'impôts de l'exercice de la Société a diminué de 1 362 000 \$ pour s'établir à 578 000 \$ en raison d'une diminution du bénéfice avant impôts et d'un taux d'imposition effectif moins élevé. Le bénéfice net des actionnaires de nos activités sur le territoire canadien a diminué de 898 000 \$ pour s'établir à 2 731 000 \$ en 2016, principalement en raison de la baisse des revenus. Le bénéfice net des actionnaires de nos activités aux États-Unis a diminué de 1 295 000 \$ pour s'établir à 3 835 000 \$, principalement en raison de l'augmentation des frais d'administration, des provisions pour pertes sur créances et prêts et de la diminution des revenus. La société avait 8 307 713 actions ordinaires en circulation à la fin de 2016. Elle a versé des dividendes totalisant 36 cents par action ordinaire en 2016.

Le bénéfice net des actionnaires a augmenté de 27 % pour atteindre un niveau record de 8 759 000 \$ en 2015 par rapport à 2014, principalement grâce à la hausse des revenus et à la réduction de la charge d'impôts. Le résultat dilué par action pour 2015 était un record de 1,05 \$, soit 27 % de plus que les 83 cents de 2014. Le RCP de la Société était de 13,1 % en 2015. Les fonds utilisés ont atteint en moyenne 149 millions de dollars en 2015, soit 4 % de plus qu'en 2014. Les revenus ont augmenté de 4 %, atteignant un record de 31 577 000 \$, grâce à une moyenne de fonds employés plus élevée et à la vigueur du dollar américain. Les intérêts débiteurs ont diminué de 11 % pour atteindre 2 258 000 \$ en 2015. Les frais d'administration ont augmenté de 8 % pour atteindre 17 484 000 \$, principalement en raison de la hausse des coûts salariaux et de la vigueur du dollar américain. La provision pour pertes sur créances et prêts a diminué de 41 % en 2015 pour atteindre 375 000 \$. Le bénéfice net des actionnaires de nos activités au Canada a augmenté de 15 % pour atteindre 3 629 000 \$ en 2015, principalement en raison d'une réduction de la charge d'impôts. Le bénéfice net des actionnaires de nos activités aux États-Unis a augmenté de 38 % pour atteindre 5 130 000 \$, principalement en raison de la hausse des revenus et de la réduction de la charge d'impôts. La société avait 8 307 713 actions ordinaires en circulation à la fin de 2015. Elle a versé des dividendes totalisant 35 cents par action ordinaire en 2015.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Description de l'entreprise

La société est l'une des principales sociétés de financement indépendantes en Amérique du Nord, offrant des solutions de fonds de roulement distinctives aux entreprises d'un océan à l'autre. Les programmes de financement d'Accord couvrent toute la gamme des financements reposant sur l'actif. En 2017, la Société a exploité aux États-Unis six sociétés de financement en Amérique du Nord, à savoir AFL, AFIC et Varion au Canada, et AFIU, BondIt et CapX.

Comme noté ci-dessus, AFL a été fondée et elle exerce ses activités depuis 1978, AFIC et AFIU ont été acquises le 31 décembre 1992, tandis que Varion a été acquise le 31 janvier 2014. La filiale américaine de la Société, AFIU, a acquis une participation de 51 % dans BondIt à compter du 1er juillet 2017 et a acquis une participation de 90 % dans CapX le 27 octobre 2017.

Au 31 décembre 2017, la Société exerçait ses activités dans un seul secteur d'activité dominant, à savoir la fourniture de services financiers reposant sur l'actif aux entreprises industrielles et commerciales principalement au Canada et aux États-Unis. La société fournit une large gamme de services financiers reposant sur l'actif, à savoir le financement reposant sur l'actif, y compris l'affacturage, le financement sur stocks, le crédit-bail et le prêt d'équipement, le crédit de fonctionnement, le financement de films et de médias, la protection de crédit et la gestion des créances, et le financement de la chaîne d'approvisionnement pour les importateurs. Les clients d'Accord opèrent dans de nombreux secteurs différents, y compris l'habillement, les services financiers et professionnels, le crédit-bail, la fabrication, le commerce de gros et la distribution, la vente au détail, le transport, les médias, les produits chimiques, l'immobilier, l'électronique, les services pétroliers, les télécommunications, les textiles, le mobilier, les articles de sport, les chaussures, le revêtement de sol, l'impression et les produits industriels. En 2017, les activités principales de la Société ont concerné : i) le financement reposant sur l'actif par AFIC et AFIU, qui comprennent le financement ou l'achat de créances sur la base d'un recours, ainsi que le financement d'autres actifs corporels, tels que les stocks et le matériel; (ii) le crédit-bail et le prêt d'équipement par CapX et ASBF. ASBF fournit également un financement de fonds de roulement aux petites entreprises; (iii) le financement de la production cinématographique et médiatique par BondIt; et (iv) les services de protection de crédit et de gestion des créances par AFL, qui consistent essentiellement à fournir des garanties de crédit et des services de recouvrement, généralement sans financement. Les opérations menées par les six sociétés en exploitation d'Accord sont décrites plus en détail ci-dessous. Au 31 décembre 2017, la Société comptait 98 employés.

Accord Financial Ltd. (filiale canadienne de protection de crédit et de gestion des créances)

AFL est en activité depuis 1978 et offre ses services de protection de crédit (également appelée affacturage sans recours) et de gestion des créances, ainsi que le financement de la chaîne d'approvisionnement à une clientèle diversifiée comprenant des fabricants, importateurs et producteurs opérant dans diverses industries, y compris l'habillement, les textiles, les chaussures, les revêtements de sol, les articles d'ameublement, le mobilier, l'électronique, les produits alimentaires et les jouets. AFL exerce ses activités dans des locaux loués à Toronto et partage des locaux de bureaux loués avec AFIC à Montréal. Ses activités sont plutôt saisonnières, les clients de sa clientèle, principalement les

« grandes surfaces », les détaillants de l'habillement, de l'ameublement et des chaussures, ayant une demande saisonnière pour les vêtements et autres produits qu'ils vendent, ce qui accroît le volume de leurs ventes pendant les saisons de vente au printemps et à Noël. Environ la moitié du volume d'affacturage d'AFL est basé au Canada, tandis que l'autre moitié est de caractère international. AFL est membre de Factors Chain International et agit en tant que correspondant canadien pour de nombreuses sociétés d'affacturage internationales. AFL s'est associée à Export Development Canada (« EDC ») pour offrir aux exportateurs canadiens un ensemble complet de services, appelé Export Ease, qui comprend l'assurance des comptes à recevoir, la communication de l'information sur le crédit et la gestion des comptes débiteurs.

AFL est spécialisée dans les services de protection de crédit et de gestion des créances qui permettent à un fabricant ou à un grossiste de donner en impartition à AFL les opérations qui seraient autrement effectuées par un service interne de crédit et de recouvrement. Autrement dit, AFL enregistrera et encaissera les créances de ses clients. AFL examinera également la liste des clients d'un client et, sur la base de son vaste système de renseignements sur la solvabilité, définira les paramètres permettant au client de fournir des biens à ses clients, le risque de crédit étant assumé par AFL. Outre ces services, AFL met à la disposition de ses clients la possibilité de financer ces créances avant le recouvrement, même si elle dispose actuellement de comptes de prêt relativement peu nombreux. En outre, AFL fournit des financements de chaîne d'approvisionnement aux importateurs et aux entreprises nationales grâce à son programme AccordOctet. Au 31 décembre 2017, AFL employait 19 personnes à Toronto et à Montréal.

Accord Financial Inc. (filiale canadienne de financement reposant sur l'actif)

AFIC fournit des services de financement reposant sur l'actif, y compris l'affacturage avec recours (qui comprend principalement le financement ou l'achat de comptes débiteurs) et le prêt de stocks, d'équipement et de l'immobilier à un large éventail de petites et moyennes entreprises basées au Canada. Elle fournit également un bon de commande et un financement de la chaîne d'approvisionnement. Les entreprises clientes comprennent les services financiers, le crédit-bail, la fabrication, la vente au détail, le transport, la transformation des aliments, l'impression, l'emballage, l'habillement, l'électronique, les télécommunications et les entreprises de produits industriels. AFIC exerce ces activités depuis sa création en 1990, et ce à partir de locaux loués à Montréal et à Toronto. En 2000, AFIC a lancé Export Ease *Plus*, un programme offert conjointement avec EDC pour offrir aux exportateurs un paiement immédiat sur les comptes clients étrangers. Comme indiqué ci-dessus, le 31 octobre 2005, les activités d'iTrade ont été acquises et fusionnées à AFIC. En 2013, AFIC a acquis un portefeuille de prêts auprès de Brome Capital, ainsi que l'appropriation de Dilos. Elle a également constitué AFIH, qui à son tour a incorporé AFLS, en 2013. Au 31 décembre 2017, AFIC comptait 25 employés.

Varion Capital Corp. (Filiale canadienne de financement d'équipement et de petites entreprises)

Varion, qui opère sous le nom d'ASBF, finance des équipements sous forme de crédit-bail et de prêts d'équipement, ainsi que des financements de fonds de roulement non garantis pour les petites et moyennes entreprises. Elle dessert une vaste base des industries les plus dynamiques du Canada, de la foresterie à l'énergie en passant par la construction et la fabrication. Varion est à l'origine de baux et de prêts directement avec les clients, par l'intermédiaire de courtiers tiers et par le biais de relations avec des fournisseurs d'équipements régionaux et nationaux. La clientèle de Varion est principalement située dans l'Ouest canadien, mais elle a étendu ses activités vers l'est jusqu'au centre et à l'est du Canada. En 2015, Varion a lancé AccordAccess, une solution de prêt de fonds de roulement non garanti visant à financer la croissance des petites et moyennes entreprises. En 2017, elle a introduit un produit de prêt d'équipement baptisé « revolver ». Depuis qu'Accord a acquis Varion le 31 janvier 2014, la stratégie visait à tirer parti de la force financière et de la marque associées grâce au fait de faire partie du groupe Accord. Cela a permis à Varion de financer des transactions plus importantes et de nouer de nouveaux partenariats avec des revendeurs d'équipements nationaux. La présence occidentale de Varion fait également partie du plan global d'Accord visant à fournir une vaste gamme de services financiers aux clients d'un océan à l'autre. Varion a été fondée en 2004 et est gérée depuis des locaux loués à Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle employait 9 personnes au 31 décembre 2017.

Accord Financial, Inc. (Filiale américaine de financement reposant sur l'actif)

AFIU est engagée dans des activités de financement reposant sur l'actif, y compris la prise en compte des créances sur la base d'un recours par le biais du financement ou de l'achat de leurs créances, ainsi que des prêts de stocks et d'équipement. Ses opérations sont similaires à celles d'AFIC. Les clients d'AFIU sont répartis aux États-Unis et travaillent dans des secteurs tels que la fabrication, la vente au détail, le recrutement de travailleurs temporaires, les services financiers, les crédits automobiles, les services professionnels, l'approvisionnement en produits pharmaceutiques, la publicité, les services alimentaires et les produits industriels. AFIU, y compris sa filiale en propriété exclusive JTA, exerce ses activités de financement sur l'actif et d'affacturage depuis 1977. AFIU opère dans des locaux loués à Greenville, en Caroline du Sud.

BondIt Media Capital (société américaine de financement du cinéma et des médias)

BondIt fournit des financements pour des projets de films et de télévision. Elle offre des options de financement flexibles pour les projets médiatiques, pour les entreprises et pour les producteurs. Elle offre également un financement pour les dépôts des syndicats de films, les garanties minimales, les prêts compensatoires, les prêts-relais, les créances sur ventes et les crédits d'impôt. Depuis sa création, BondIt a financé plus de 250 longs métrages et projets télévisuels et a investi plus de 60 millions USD dans des projets clients. Fondée en 2014, BondIt opère dans des locaux loués à Santa Monica, en Californie. Elle employait 3 personnes au 31 décembre 2017.

Accord CapX SARL (société américaine de financement d'équipements)

CapX fournit des financements d'équipements aux petites et moyennes entreprises en créant des solutions flexibles qui répondent aux besoins de croissance ou de liquidité de leurs clients. CapX est un autre fournisseur de dette spécialisé dans les prêts et les baux d'équipements. Les clients de CapX incluent une représentation dans presque tous les types d'industrie et de nombreux types de besoins financiers. Ses clients sont situés aux États-Unis et au Canada. Depuis sa création, CapX a prêté plus de 500 millions de dollars américains à ses clients. Fondée en 1999, CapX opère dans des locaux loués à Chicago, en Illinois. Elle employait 11 personnes au 31 décembre 2017.

Conditions de concurrence

La société exerce ses activités dans un environnement extrêmement concurrentiel et ses activités pourraient avoir une incidence importante sur les résultats de ses activités. La société s'attend à ce que la concurrence persiste à l'avenir, vu que les marchés de ses services continuent de se développer et que d'autres sociétés entrent sur ses marchés. Grâce à une direction et à un personnel expérimentés, associés à ses ressources financières, la société est bien placée pour faire face à une concurrence accrue et développer de nouvelles possibilités.

AFL et AFIC concurrencent au Canada avec environ 65 autres sociétés de prêt et de financement reposant sur l'actif desservant un marché similaire. Le volume estimatif des comptes débiteurs pris en compte par toutes les sociétés de financement au Canada en 2017 était de 8,1 milliards de dollars. La part estimée de la société (AFL et AFIC) dans cette activité d'affacturage en 2017 était de 12 %. Varion est un petit acteur du secteur de financement d'équipements au Canada. Sa part dans cette activité n'était pas significative.

AFIU est en concurrence dans l'un des secteurs les plus dynamiques du marché américain de financement reposant sur l'actif et de l'affacturage. Le nombre de participants n'est pas connu avec précision, mais il est estimé à plus de 200. En raison de la taille du marché américain et du grand nombre de petites et moyennes entreprises, les entreprises comme AFIU ont de bonnes chances de desservir ce marché. AFIU, y compris JTA, est en affaires depuis plus de 40 ans et jouit d'une excellente réputation dans le secteur et elle est bien positionnée pour être compétitive sur ce marché. La part estimée d'AFIU sur ce marché, bien qu'inconnue, n'est pas significative. CapX Partners opère dans le secteur du financement d'équipements aux États-Unis depuis près de 20 ans et a financé plus de 500 millions de dollars américains de prêts ou de baux d'équipements au cours de cette période. Cependant, la part de CapX sur le marché américain du financement d'équipements n'est pas significative. BondIt opère dans les affaires de financement de films et de médias depuis 2014. Sa part dans cette activité n'est pas significative.

Facteurs de risque

Les performances passées ne garantissent pas les performances futures. Bien que la direction reste optimiste quant aux perspectives à long terme de la société, les résultats futurs sont soumis à des risques et à des incertitudes importants qui échappent à son contrôle. Les facteurs de risque typiques et les incertitudes susceptibles d'affecter les activités de la société sont décrits aux pages 23 et 24 de son rapport annuel 2017, pages qui sont intégrées aux présentes par référence.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Des informations financières sélectionnées pour les trois derniers exercices de la Société complétés sont fournies à la page 11 de son rapport annuel 2017, page qui est intégrée aux présentes par référence. Un résumé financier de dix ans (2008 à 2017) est également fourni à la page 26 de son rapport annuel 2017.

DISCUSSION ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Le rapport de gestion de la société pour 2017 se trouve aux pages 10 à 25 de son rapport annuel 2017, pages qui sont intégrées aux présentes par renvoi. Il est également classé séparément sous le profil de la société sur SEDAR (www.sedar.com).

DIVIDENDES

En 2017, la Société a versé des dividendes en espèces totalisant 0,36 \$ par action ordinaire, soit quatre dividendes trimestriels d'une valeur de 0,09 \$ par action ordinaire (payés le 1er mars, le 1er juin, le 1er septembre et le 1er décembre). Le montant total des dividendes versés en 2017 s'est élevé à 2 990 776 dollars. En 2016, la Société a versé des dividendes en espèces totalisant 0,36 \$ par action ordinaire, soit quatre dividendes trimestriels d'une valeur de 0,09 \$ par action ordinaire (payés le 1er mars, le 1er juin, le 1er septembre et le 1er décembre). Le total des dividendes versés en 2016 s'est élevé à 2 990 777 dollars. En 2015, la Société a versé des dividendes en espèces totalisant 0,35 \$ par action ordinaire, soit deux dividendes trimestriels de 0,085 \$ (versés le 2 mars et le 1er juin) et deux dividendes trimestriels de 0,09 \$ (payés le 1er septembre et le 1er décembre) par action ordinaire. Le montant total des dividendes versés en 2015 s'est élevé à 2 907 700 dollars. Un historique de dix ans des dividendes versés par action ordinaire est inclus dans le résumé financier de dix ans à la page 26 du rapport annuel 2017 de la société. Il n'y a aucune restriction sur le paiement des dividendes par la Société.

La société verse actuellement un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action ordinaire.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

Le capital-actions autorisé de la Société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en séries. Les premières actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries et se classer de préférence aux actions ordinaires. Les désignations, préférences, droits, conditions ou interdictions relatifs à chaque catégorie d'actions peuvent être fixés par le conseil d'administration. La société avait 8 307 713 actions ordinaires en circulation au 21 mars 2018. Aucune action privilégiée n'était en circulation à cette date.

Les porteurs d'actions ordinaires de la société ont le droit de voter à toutes les assemblées des actionnaires de la société et ont le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés sur les actions ordinaires de la société.

MARCHÉ POUR LES VALEURS MOBILIÈRES DE LA SOCIÉTÉ ET COURS FAIT ET VOLUME

Les actions ordinaires en circulation de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole boursier « ACD ». Le tableau suivant présente les cours de clôture mensuels élevés et faibles et le volume des opérations sur les actions ordinaires à la TSX du 1er janvier 2017 au 21 mars 2018.

Actions ordinaires (ACD)			
Mois	Élevées	Faibles	Volume des transactions
	(\$)	(\$)	(nbr)
Mars 2018 ⁽¹⁾	8,99	8,55	7 600
Février 2018	9,11	8,22	11 900
Janvier 2018	9,80	9,00	13 700
Décembre 2017	9,50	9,20	21 900
Novembre 2017	9,55	9,00	84 900
Octobre 2017	9,04	8,73	52 200
Septembre 2017	8,87	8,70	16 400
Août 2017	8,94	8,40	35 300
Juillet 2017	9,05	8,65	27 500
Juin 2017	8,99	8,79	12 400
Mai 2017	9,15	8,80	28 700
Avril 2017	9,01	8,81	23 200
Mars 2017	9,10	8,90	36 200
Février 2017	9,07	8,85	43 500
Janvier 2017	9,12	9,00	32 400

1. Échanges commerciaux indiqués pour la période du 1er mars 2018 au 21 mars 2018.

ADMINISTRATEURS ET CADRES DIRIGEANTS

Conseil d'administration

Au 21 mars 2018, les administrateurs de la Société, leurs municipalités de résidence et leurs principales occupations étaient les suivants :

Nom de l'administrateur et occupation principale	Municipalité de résidence	Administrateur depuis
David Beutel ⁽¹⁾⁽³⁾ Vice-président et secrétaire, Oakwest Corporation Limited (société de gestion de placements)	Toronto, ON Canada	Le mercredi 7 mai 2014
Tom Henderson Président et chef de la direction de la Société	Greenville, Caroline du Sud États-Unis	Le mercredi 28 juillet 2009
Ken Hitzig ⁽²⁾ Président directeur du conseil d'administration de la Société	Toronto, ON Canada	Le mercredi 6 mars 1992
Gary Prager ⁽³⁾ Associé directeur général, Cygnus Advisers (consultants commerciaux et financiers)	Atlanta, Géorgie États-Unis	Le mercredi 6 mai 2015
Robert Sandler ⁽²⁾⁽³⁾ Consultant commercial et financier	White Plains, New York États-Unis	Le mercredi 26 octobre 2010
John Swidler ⁽¹⁾ Conseiller supérieur, Richter SENCRL (comptables professionnels agréés)	Hampstead, QC Canada	Le mercredi 1 octobre 2013
Stephen Warden ⁽¹⁾⁽²⁾ Associé, MNP SENCRL (comptables professionnels agréés)	Oakville, ON Canada	Le mercredi 27 juillet 2010

1. Membre du comité d'audit de la Société.
2. Membre du comité de rémunération de la Société.
3. Membre du comité de crédit de la société.

4. Le mandat de chacun des administrateurs de la Société expirera le 2 mai 2018. Chacun des administrateurs actuels est nommé par la direction de la Société pour être réélu au conseil d'administration de la Société pour un autre mandat d'un an.

Cadres dirigeants

Au 21 mars 2018, les dirigeants de la société, leurs municipalités de résidence et leurs principales occupations étaient les suivantes :

Nom du dirigeant	Occupation principale	Municipalité de résidence
Stuart Adair	Vice-président directeur, directeur financier et trésorier de la société	Toronto, ON Canada
Jim Bates	Président d'Accord Financial Ltd.	Pickering, ON Canada
Tom Henderson	Président et chef de la direction de la Société	Greenville, Caroline du Sud, États-Unis
Ken Hitzig	Président exécutif du conseil d'administration de la Société	Toronto, ON, Canada
Simon Hitzig	Vice-président directeur, développement de la Société	Toronto, ON Canada
Fred Moss	Président d'Accord Financial Inc.	Montréal, QC Canada

Chacun des cadres dirigeants cités de la société a exercé l'occupation principale indiquée en regard de son nom au cours des cinq dernières années, à l'exception de MM. Jim Bates et Simon Hitzig. M. Bates a été vice-président directeur et chef de l'exploitation d'AFL du 1er janvier 2011 au 30 septembre 2017, date à laquelle il a été promu président. M. Simon Hitzig a été nommé à ce poste le 1er octobre 2017 après avoir été président d'AFL du 1er juillet 2011 au 30 septembre 2017.

Actionnariat des administrateurs et des cadres dirigeants

Collectivement, au 21 mars 2018, les administrateurs et les dirigeants de la Société détenaient, directement ou indirectement, 4 348 482 actions ordinaires, soit 52,3 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société à cette date-là.

Renseignements supplémentaires au sujet des administrateurs et des cadres dirigeants

À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, à la connaissance de la Société, aucun administrateur ou cadre dirigeant de la Société n'est ou n'a été, au cours des dix dernières années, administrateur ou cadre dirigeant d'un émetteur qui, alors que cette personne agissait en cette qualité : a) a fait l'objet d'une ordonnance d'interdiction d'opérations ou d'une ordonnance similaire ou d'une ordonnance refusant à l'émetteur d'invoquer le droit à quelque exemption que ce soit en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières pendant une période de plus de 30 jours consécutifs; ou b) a fait l'objet d'un événement qui a entraîné, après que cette personne a cessé d'être administrateur ou cadre dirigeant, que l'émetteur fasse l'objet d'une ordonnance d'interdiction ou d'une ordonnance interdisant à l'émetteur d'invoquer une quelconque exemption prévue par la législation canadienne sur les valeurs mobilières pour une période de plus de 30 jours consécutifs; ou c) dans un délai d'un an à compter de la date à laquelle cette personne a cessé d'agir à ce titre, est devenu en faillite, a fait une proposition en vertu de toute législation relative à la faillite ou à l'insolvabilité ou a fait l'objet de poursuites en justice ou en a entamé, a conclu un arrangement ou un compromis avec des créanciers ou s'est vu attribuer un séquestre, un administrateur séquestre ou un fiduciaire chargé de détenir ses actifs.

M. David Beutel est administrateur d'Arius3D Corp. (« Arius »). En septembre 2012, les commissions des valeurs mobilières de l'Ontario et de la Colombie-Britannique et les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières compétentes ont émis une ordonnance d'interdiction d'opérations permanente contre Arius en raison de son

incapacité à respecter ses obligations d'information continue. Comme Arius est insolvable, ses actifs ont été saisis par ses principaux créanciers et sont en cours de liquidation. Arius a été radiée de la cote et n'est plus une société ouverte.

POURSUITE JUDICIAIRE

Dans le cours normal des affaires, la Société et ses filiales sont couramment des accusés ou parties à un certain nombre d'actions et de procédures judiciaires en instance ou imminentes, y compris des actions intentées au nom de diverses catégories de demandeurs. Compte tenu de la difficulté inhérente à prévoir l'issue de ces affaires, la Société ne peut pas indiquer quelle en sera l'issue éventuelle. Toutefois, sur la base des renseignements actuels et des conseils de ses aviseurs légaux, la direction de la Société n'a connaissance d'aucun sinistre à régler dont la responsabilité globale aurait une incidence importante sur la situation financière de la Société.

AGENT DES TRANSFERTS ET REGISTRAIRE

L'agent chargé de la tenue des registres et agent des transferts pour les actions ordinaires et privilégiées de la Société est Computershare Investor Services Inc., situé à 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto, Ontario, M5J 2Y1, Canada.

CONTRATS IMPORTANTS

En dehors du cours normal des affaires, la Société n'a conclu aucun contrat important.

CONFLITS D'INTÉRÊT

À la connaissance de la société, aucun administrateur ou cadre dirigeant de la société n'a un conflit d'intérêts existant ou potentiel avec la Société ou ses filiales.

EXPERTS

Les auditeurs indépendants de la société sont KPMG SENCRL (« KPMG »), Suite 4600, Bay Adelaide Centre, 333 Bay Street, Toronto, Ontario, M5H 2S5. KPMG a exercé les fonctions d'auditeur de la société depuis le 6 mars 1992 et était auparavant auditeur d'AFL à partir de 1978. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été déposés en vertu du Règlement 51-102 en se fondant sur le rapport de KPMG, comptables professionnels agréés, donné en leur qualité d'experts en vérification comptable et en comptabilité.

RENSEIGNEMENTS SUR LE COMITÉ D'AUDIT

Charte du comité d'audit

Les responsabilités et les tâches du comité de vérification du conseil d'administration sont énoncées dans la charte du comité, dont une copie est jointe à l'annexe A de la présente notice annuelle.

Composition du comité d'audit

Le comité d'audit de la société est composé des trois membres suivants : Stephen Warden (président), David Beutel et John Swidler. Le conseil d'administration estime que la composition du comité d'audit reflète un niveau élevé de culture financière et d'expertise. Le conseil d'administration a déterminé que chaque membre du comité d'audit est « indépendant » et « financièrement cultivé » au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes. Le conseil d'administration a pris ces décisions en fonction de la formation, de l'étendue et de la profondeur de l'expérience commerciale de chaque membre du comité. Une description de la formation et de l'expérience de chaque membre du comité qui sont pertinentes à l'exécution de leurs responsabilités en leur qualité de membre du comité d'audit est fournie ci-dessous.

M. Stephen Warden est un comptable professionnel agréé canadien et un associé du Groupe des sociétés ouvertes de MNP SENCRL, un cabinet national de Comptables professionnels agréés. Il était auparavant associé chez parker simone SENCRL, Comptables professionnels agréés, de 2009 à 2012 et, auparavant, associé chez KPMG SENCRL en 2008, où il a travaillé au sein du comité d'audit d'Accord de 1980 à 2006. Il est administrateur et président du comité d'audit de Private Capital Markets Association of Canada et a été nommé au conseil d'administration d'Accord le 27 juillet 2010. M. Warden est titulaire d'un baccalauréat en sciences commerciales de l'Université de Toronto et est un consultant certifié en gestion. M. Warden est également membre du comité de rémunération de la Société.

M. Beutel est vice-président et secrétaire d'Oakwest Corporation Limited, une société privée de gestion de placements et de portefeuille. Il est titulaire d'un baccalauréat de l'Université de Pennsylvanie et d'une maîtrise en administration des affaires de la Schulich School of Business de l'Université York. M. Beutel est président non exécutif de Diamond Estates Wines and Spirits, Inc. et administrateur de plusieurs sociétés privées. M. Beutel a été élu au conseil d'administration de la société le 7 mai 2014 et il est également membre de sa Commission de crédit.

M. Swidler est un FCPA, CA et détient un baccalauréat en commerce et un baccalauréat en droit civil de l'Université McGill. Il est conseiller principal chez Richter SENCRL (Comptables professionnels agréés) et se spécialise dans le financement des entreprises. M. Swidler était auparavant associé directeur chez RSM Richter SENCRL (maintenant Richter SENCRL) et auparavant président de son comité exécutif. M. Swidler a été nommé au conseil d'administration d'Accord le 1er octobre 2013.

Honoraires pour les services des auditeurs

Les honoraires globaux facturés pour les services professionnels rendus par KPMG pour les exercices financiers clos les 31 décembre 2017 et 2016 sont les suivants :

	2017	2016
	000 \$	000 \$
Honoraires d'audit	261	233
Honoraires liés à l'audit	-	-
Frais de Taxe	-	-
Tous les autres frais	-	-
Total des honoraires	<u>261</u>	<u>233</u>

Le comité d'audit est tenu d'approuver au préalable les services d'audit et les services non liés à l'audit fournis par KPMG avant que les services ne soient fournis, afin de garantir que la fourniture de ces services ne compromet pas l'indépendance de KPMG.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations supplémentaires relatives à la société sont disponibles sur son site Web à l'adresse www.accordfinancial.com/fr/ et est classé sous son profil sur SEDAR (Système électronique d'analyse et de recherche de documents) à l'adresse www.sedar.com.

Des renseignements supplémentaires, y compris la rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction et les principaux détenteurs des actions de la Société, figurent également dans sa circulaire de la direction sollicitant des procurations datées du 21 mars 2018 (la « circulaire »), déposée sur SEDAR.

Des informations financières supplémentaires sont également fournies dans les états financiers consolidés audités et dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, qui sont présentés dans le rapport annuel 2017 de la Société, également déposé séparément sur SEDAR. Des exemplaires de la notice annuelle, du rapport annuel et de la circulaire de la direction sollicitant des procurations peuvent être téléchargés à partir de SEDAR ou obtenus gratuitement à la demande du secrétaire de la Société à l'adresse postale suivante :

Corporation Financière Accord
602-40 Eglinton, Avenue East
Toronto, ON
Canada M4P 3A2

À l'attention de : Monsieur Jim Bates
Téléphone : 416 961-0007
Fax : 416 961-9443
Adresse de courriel : jbates@accordfinancial.com

CORPORATION FINANCIÈRE ACCORD

CHARTRE DU COMITÉ D'AUDIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité d'audit (le « comité ») est nommé par le conseil d'administration (le « conseil d'administration ») d'Accord Financial Corp. (La « Société ») et assume les responsabilités et les tâches décrites ci-après.

MANDAT

1. Aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance pour :
 - l'intégrité des états financiers de la Société;
 - la conformité de la société aux exigences légales et réglementaires;
 - les qualifications et l'indépendance des auditeurs externes;
 - la performance des auditeurs externes; et
 - le système de contrôle interne à l'égard de l'information financière (« contrôles internes »).
2. Exécuter les tâches pouvant être exigées par les lois et les règlements applicables, y compris ceux de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « CVM ») et de la Bourse de Toronto (« TSX »), décrites plus en détail à la rubrique « Droits » ci-après.
3. Accomplir toute autre tâche que le conseil d'administration peut lui assigner de temps à autre.
4. Agir à titre de comité d'audit pour toute autre société dont la Société est propriétaire véritable, tel que déterminé par le conseil d'administration.

AUTORITÉ

Le comité est habilité à :

- mener ou autoriser des enquêtes sur toute question relevant de sa responsabilité;
- retenir les services d'avocats indépendants, de comptables ou d'autres personnes pour conseiller le comité ou l'aider à mener une enquête s'il le juge nécessaire pour remplir ses fonctions; et
- communiquer directement avec les dirigeants de la société, les auditeurs externes ou les conseillers et conseillers externes, selon ce qu'il juge nécessaire, et déterminer le financement approprié pour les conseillers indépendants.

FONCTIONS

Les fonctions du comité sont les suivantes :

L'information financière

- examiner les états financiers trimestriels et annuels consolidés de la Société avant leur approbation par le conseil d'administration et leur divulgation au public; l'examen devrait comprendre des discussions avec la direction et, en ce qui concerne les états financiers annuels consolidés, avec les auditeurs externes sur des questions importantes concernant les résultats financiers, les principes comptables, les pratiques et les estimations et jugements de la direction;
- examiner le rapport de gestion et l'analyse trimestrielle et annuelle des résultats d'exploitation et de la situation financière (« rapport de gestion ») avant leur examen et leur approbation par le conseil d'administration;
- examiner les communiqués de presse relatifs aux bénéfices annuels et intermédiaires et toute indication de bénéfices avant leur approbation par le conseil d'administration et avant que ces communiqués ne soient publiés;
- discuter des expositions importantes aux risques financiers et des mesures prises par la direction de la société pour surveiller, contrôler et déclarer ces expositions;
- examiner avec la direction et les auditeurs externes toutes les questions devant être communiquées au comité en vertu des normes de vérification comptable généralement reconnues;
- examiner la notice annuelle; et
- examiner le processus relatif aux attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière et à ses attestations sur l'intégrité des états financiers trimestriels et annuels consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière;

Conformité

- examiner les opérations et les investissements susceptibles de nuire au bien-être de la Société, portés à son attention par les auditeurs externes ou par tout dirigeant de la Société;
- examiner toute question litigieuse en suspens;
- rencontrer séparément, au moins quatre fois par an, la direction et, au moins deux fois par an, les auditeurs externes; et
- examiner, chaque année, la charte du comité et évaluer l'efficacité de ce dernier dans l'accomplissement de son mandat. Le conseil d'administration mettra à jour la charte à ce moment-là, si cela est jugé nécessaire.

Contrôles internes

- exiger que la direction de la société mette en œuvre et maintienne des procédures de contrôle interne appropriées en matière de rapports financiers et examine, évalue et approuve ces procédures;
- se réunir avec le chef financier et d'autres membres de la direction de la société pour discuter de l'efficacité des procédures de contrôle interne de la société; et
- établir des procédures pour le traitement des plaintes relatives à la comptabilité, au contrôle interne ou à la vérification comptable, y compris les soumissions confidentielles et anonymes des employés.

Auditeurs externes

- être responsable de la supervision des auditeurs externes qui relèvent directement du comité;
- recommander au conseil d'administration la nomination et la révocation des auditeurs externes de la Société, sous réserve de l'approbation des actionnaires;
- examiner le plan d'audit annuel et la lettre d'engagement;
- examiner au moins une fois par an le rapport des auditeurs externes;
- examiner et recommander au conseil d'administration les honoraires annuels payés pour la vérification comptable de la société et examiner les dépenses liées à la vérification comptable de la Société et approuver préalablement les services autres que l'audit autorisés;
- approuver toute relation significative non liée à l'audit avec les auditeurs externes. Le comité peut déléguer à un ou plusieurs membres indépendants le pouvoir d'approuver préalablement les services autres que l'audit par l'auditeur externe. Les services pré-approuvés doivent être présentés au comité lors de la première réunion suivant l'approbation préalable;
- évaluer toutes les relations entre les auditeurs externes et la Société en matière d'indépendance et déterminer l'indépendance de l'auditeur externe;
- rencontrer les auditeurs externes pour discuter des états financiers annuels consolidés, y compris les renseignements fournis par la Société dans le rapport de gestion;
- examiner avec les auditeurs externes tout problème ou difficulté lié à la vérification comptable et la réponse de la direction; et
- définir des politiques claires pour l'emploi par la Société des associés actuels et anciens et des employés des auditeurs externes.

Rédaction de rapports/Autres tâches

- rapporter au conseil d'administration les délibérations de chaque réunion du comité et sur les recommandations du comité à la prochaine réunion régulière du conseil d'administration
- prévoir une voie de communication ouverte entre les auditeurs externes et le conseil d'administration; et
- instituer et superviser des enquêtes spéciales au besoin.

COMPOSITION DU COMITÉ

Structure

Le comité se compose d'au moins trois membres du conseil d'administration. Chaque membre doit posséder ou acquérir une culture financière dans un délai raisonnable après sa nomination au sein du comité.

Indépendance

Chaque membre du comité doit être indépendant, tel que défini par le règlement de temps à autre. Aucun membre du comité ne peut être un dirigeant ou un employé actuel ou ancien de la société ou de ses filiales ou sociétés affiliées. Aucun membre ne peut être une personne affiliée à la Société ou à l'une de ses filiales ou sociétés affiliées ou liée, comme le détermine le conseil d'administration aux fins des directives de la bourse de Toronto sur la gouvernance d'entreprise. Les honoraires pour agir en tant qu'administrateur ou en tant que membre d'un comité du conseil d'administration (honoraires annuels et/ou jetons de présence) sont les seules rémunérations qu'un membre du comité peut recevoir de la Société. Toutefois, ce qui précède ne servira pas à empêcher un administrateur d'obtenir et d'exercer des options visant à acquérir des actions de la Société, ou à obtenir et à exercer des droits à l'appréciation d'actions.

Nomination des membres du comité

Les membres sont nommés ou renommés chaque année par le conseil d'administration, ces nominations prenant effet immédiatement après l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société. Les membres exercent leurs fonctions jusqu'à la nomination de leurs successeurs ou jusqu'à ce qu'ils cessent d'être administrateurs de la Société.

Postes vacants

Les postes vacants peuvent être pourvus pour le reste du mandat en cours par le conseil d'administration.

Nomination et qualifications du président du comité

Le conseil d'administration nomme parmi les membres du comité un président du comité (le « président ») qui préside les réunions. En l'absence du président, l'un des autres membres du comité présent sera choisi pour présider cette réunion. Le président du comité doit posséder toutes les qualifications requises pour devenir membre du comité et posséder des compétences en comptabilité ou en finances.

RÉUNIONS

Convocation des réunions et quorum

Les réunions du comité peuvent être convoquées par le président, par tout membre du comité ou par les auditeurs externes.

Le comité peut convoquer une réunion du conseil d'administration pour examiner toute question qui préoccupe le comité. Le comité ne doit pas traiter d'affaires à une réunion à moins qu'un quorum des membres soit présent. Le quorum pour une réunion du comité est de deux membres. Les résolutions écrites tenant lieu de réunion ne sont pas autorisées. Les réunions peuvent être tenues par téléphone.

Avis de convocation

Les convocations aux réunions du comité sont envoyées par courrier affranchi, par remise personnelle ou par tout autre moyen de communication transmis ou enregistré, ou par téléphone au moins 12 heures avant la tenue de la réunion à chaque membre du comité à l'adresse ou au numéro de communication enregistré en dernier avec le secrétaire. Un membre du comité peut, de quelque manière que ce soit, renoncer à convoquer une réunion du comité et assister à une réunion est une renonciation à l'avis de réunion, sauf si un membre y assiste expressément pour s'opposer à la transaction si la réunion n'est pas légalement convoquée.

Avis aux auditeurs externes

Les auditeurs externes ont le droit de recevoir un avis de chaque réunion du comité et d'y assister et de se faire entendre à chaque réunion et d'avoir la possibilité de discuter avec les administrateurs indépendants, sans la présence de la direction.

La fréquence

Le comité se réunit au moins quatre fois par an.

Secrétaire et procès-verbal

Le secrétaire de la société ou, en son absence, toute autre personne nommée par le comité agira en qualité de secrétaire du comité. Les procès-verbaux des réunions du comité doivent être consignés et conservés par le secrétaire, puis présentés au comité et au conseil d'administration, à la demande du conseil d'administration.